



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ DU CODEX SUR LES PRINCIPES GÉNÉRAUX

Trente et unième session

Bordeaux, France, 11-15 mars 2019

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

Répartition des Compétences

entre l'Union Européenne et ses États membres selon l'article II paragraphe 5 du Règlement intérieur de la Commission du Codex Alimentarius

Point de l'ordre du jour	Objet	Référence du document
1	Adoption de l'ordre du jour Compétence États membres. Vote États membres. ¹	CX/GP 19/31/1
2	Questions soumises au Comité <ul style="list-style-type: none"> - Trente-neuvième session de la Commission du Codex Alimentarius (2016) - Cohérence des textes sur l'analyse des risques rédigés par les comités compétents Compétence partagée. Vote États membres. <ul style="list-style-type: none"> - Quarantième session de la Commission du Codex Alimentarius (2017) - Examen régulier de la gestion des travaux du Codex : groupes de travail électroniques Compétence États membres. Vote États membres. <ul style="list-style-type: none"> - Quarante et unième session de la Commission du Codex Alimentarius (2018) - Projet pilote relatif à la création d'un comité chargé de l'avancement des normes Compétence États membres. Vote États membres. <ul style="list-style-type: none"> - Vingt-quatrième session du Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires (CCFICS) (2018) - Document de réflexion sur l'intégrité et l'authenticité des aliments Compétence partagée. Vote Union européenne.	CX/GP 19/31/2
3	Orientations sur les procédures pour les comités travaillant par correspondance Compétence États membres. Vote États membres.	CX/GP 19/31/3
4	Utilisation d'exemples dans les normes du Codex Compétence États membres. Vote États membres.	CX/GP 19/31/4

¹ L'Union européenne peut toutefois prendre la parole et prendre position sur les parties de l'agenda qui sont de sa compétence.

5	Informations relatives aux activités de la FAO et de l’OMS intéressant le CCGP Compétence partagée. Vote États membres.	CX/GP 19/31/5
6	Autres questions	
6.1.	Document de réflexion sur les enjeux émergents et futurs relevant de la compétence du CCGP Compétence partagée. Vote États membres.	CX/GP 19/31/6
7	Date et lieu de la prochaine session Compétence États membres. Vote États membres.	
8	Adoption du Rapport Compétence États membres. Vote États membres. ²	

²L'Union européenne peut toutefois prendre la parole et prendre position sur les parties du rapport qui sont de sa compétence.